

AOÛT

2015

N° 15



COURCÔME ACT'US

Magnez, les Combeaux, les Marchis, les Martres, les Ouilrières, la Touche, Les Breffières, Le Petit Village

LE MOT DU MAIRE

Est-ce que tout fusionne ?

A un moment où dans la torpeur estivale nous devrions traiter de sujet léger, je viens vers vous afin de traiter d'un sujet complexe et lourd de conséquences.

Comme le dit la chanson du célèbre groupe de rock « ARCHIMEDE » dont le titre de l'album est « TRAFALGAR » (pourvu que nous ne connaissions pas un TRAFALGAR courcômois...) :

« ANPE – ASSEDIC, Commune – agglomération,
Banque - assurance, tout fusionne,
Bourgeois – Bohème, Tout fusionne,
Regarde autour de nous ma mignonne,
Si désormais tout fusionne, pourquoi pas nous ?
Regarde autour de nous ma jolie,
Si désormais tout fusionne à l'envie, pourquoi pas nous ? »

En effet, communauté de communes VAL DE CHARENTE, PETR qui a remplacé le Pays du Ruffécois, fusion des cantons d'AIGRE, VILLEFAGNAN et de RUFFEC, fusion des régions Poitou-Charentes, Limousin et Aquitaine..., entraînant un cortège de départ ou de disparition : tribunal d'instance de RUFFEC, enregistrement des impôts de RUFFEC, fusion de la DDE et de la DDA pour devenir la DDT, mais départ de la DDT de RUFFEC pour CONFOLENS depuis le 1^{er} juillet 2015...

Donc le schéma prévu par notre gouvernement est fusion... disparition... et le tout sans concertation.

Que peut donc faire le maire d'une Commune de 438 habitants et de 1944 hectares devant ce tsunami ? Se réfugier derrière Marianne ? Mettre les enfants et les femmes devant ? Avec en plus une coupe budgétaire imposée sans aucune concertation de l'Etat de l'ordre de 10 à 12% par an ? Et avec encore plus d'obligations à notre charge bien sûr !

La lumière semblerait venir de la loi de mars 2015 qui modifie celle de 2010 sur les communes nouvelles... En substance voici le résumé de ce texte de loi : si des communes nouvelles sont créées par le regroupement d'autres communes (de préférence plus de 1 000 habitants) vous obtiendrez un sursis... Si vous ne le faites pas, le Préfet (comme cela a été fait pour la communauté de communes VAL DE CHARENTE) s'occupera de votre cas et vous logera dans une CAR (Communauté d'Agglomération Rurale). Si Commune nouvelle il y a, maintien des dotations il y aura, et subvention en priorité il pourra y avoir. Je vous indique que la Commune de COURCÔME s'est vue refuser pour la troisième année consécutive, la subvention dite DETR (subvention de l'état)...

Comme je préfère choisir nos conjoints (il faut être plus de 1 000 habitants), que de me les voir imposer, après en avoir débattu en conseil municipal, nous vous informons que la commune de COURCÔME est en train de se rapprocher de communes prétendantes.

Je ne vous informe pas d'une fusion instantanée mais d'une réflexion menée avec d'autres communes, mais réflexion rapide il devra y avoir, puisque le maintien des avantages ne se fera uniquement que si la commune nouvelle est créée avant le 1^{er} janvier 2016. Je me tiens bien sûr à votre disposition pour vos questions, et je vous informe que si nous avançons plus dans le projet une réunion publique aura lieu sur ce sujet.

Et oui Marianne ma mignonne tout fusionne !

Amicalement

Le maire, **Fabrice Geoffroy**

COURCÔME

Mairie de Courcôme

18 Grand' Rue

16240 Courcôme

Tel : 05 45 31 01 68

Fax : 05 45 30 33 65

Courriel :

mairiedecourcome@wanadoo.fr

Ouverture du secrétariat

lundi, mercredi, jeudi, vendredi
de 10h00 à 12h00

Site : www.courcome.fr

Agence postale communale

Tel : 05 45 31 00 23

lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 09h00 à 12h30

mercredi de 10h00 à 12h00

Point d'accès internet à l'étage

Bibliothèque municipale

samedi de 14h00 à 16h00

maison des associations

PLAN VIGIPIRATE

Le préfet tient à rappeler que nous sommes sous le régime de « **VIGILANCE** »

Ne pas hésitez à signaler aux services d'ordre tous les faits ou comportements suspects.

Calitom



Collecte des sacs jaunes

lundis 10-24 août

Collecte des sacs noirs

vendredis 7-14-21 et 28 août

sortir vos sacs la veille

GROUPE ARCHEOLOGIQUE :

Un groupe d'archéologues, conduit par le docteur Vincent Ard, fait actuellement une étude sur les dolmens et mégalithes de notre secteur. Si vous avez des informations afin de les aider dans leurs recherches, n'hésitez pas à venir les rencontrer

Leur campement est installé derrière la salle des associations.



Conseil d'Architecture
d'urbanisme et de
l'Environnement

"Pour une qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale."

3 architectes, 1 paysagiste et 2 conseillers énergie à votre service.

Qui sommes-nous ?

Association départementale, le CAUE est mis en place dans le cadre de la loi sur l'architecture de 1977. Le CAUE a pour vocation la promotion de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale. Il est également l'Espace Info-Energie du département de la Charente.

Pourquoi nous consulter ?

* Parce que vous êtes soucieux de la qualité de votre cadre de vie et que vous recherchez les conseils de professionnels compétents et indépendants qui permettront de valoriser votre projet.

* Parce que vous souhaitez économiser de l'énergie ou employer une énergie renouvelable, le CAUE vous renseigne sur les solutions les mieux adaptées à votre situation, les démarches administratives, les aides financières.

Quand nous consulter ?

Le plus en amont possible, quel que soit votre projet : construction, réhabilitation, aménagement.

Comment nous consulter ?

Par téléphone ou courriel pour des questions ponctuelles ; sur rendez-vous au CAUE ou sur les lieux de permanences décentralisées pour un projet plus global.

Le C.A.U.E. est lié par convention avec le Conseil Général.



Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement
31, bd Besson-Bey - 16000 ANGOULEME
Tél. 05 45 92 95 93 - Fax 05 45 95 51 74
infoenergie.caue16@wanadoo.fr - www.caue16.fr

PERMANENCES DU DEPUTE :

Pas de permanence au mois d'août, le secrétariat reste ouvert :
05 45 39 00 09 ou secretariat.jeromelambert@orange.fr

LISTE ELECTORALE :

Pour ceux qui ne le seraient pas encore, possibilité de s'inscrire jusqu'au 30 septembre 2015.

FEUX DE PLEIN AIR :

Comme évoqué le mois dernier, ceux-ci sont strictement interdits, sauf autorisation. Un serveur vocal est à disposition pour tous renseignements : 05 45 97 61 40

CONGES :

MAIRIE et AGENCE POSTALE :

Le secrétariat de la mairie et l'agence postale seront fermés du lundi 03 août au vendredi 21 août inclus.

BIBLIOTHEQUE :

Congés du 03 au 16 août, reprise le 22 août

INFORMATIONS LGV



VISITEZ LE CENTRE D'INFORMATION DU PUBLIC DE LA LGV SEA TOURS-BORDEAUX

à Mansle (16) tous les jeudis de juin à fin octobre 2015

Expositions permanente et thématiques
Visite commentée & Animations
Vidéos & Documentation

**VENEZ DÉCOUVRIR OU REDÉCOUVRIR
LE CHANTIER DE LA LGV SEA TOURS-BORDEAUX**
CHAQUE JEUDI

INFORMATIONS PRATIQUES

Ouverture le jeudi* toute la journée de 9h à 12h30 et 14h à 18h
Fermeture exceptionnelle le jeudi 30 juillet 2015
Entrée libre et gratuite

www.lisea.fr

lisea

LIGNE À GRANDE VITESSE AUJOURD'HUI ET DEMAIN

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT :

Panneau conforme à l'annexe 1 de l'arrêté préfectoral (Impression couleur)

Ne traitez pas à proximité de l'eau

AFIN DE PRÉSERVER LA QUALITÉ DES EAUX, IL EST INTERDIT D'UTILISER TOUS PESTICIDES (DESHERBANTS, FONGICIDES, INSECTICIDES)

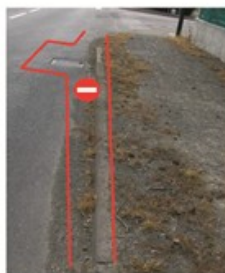
**A MOINS DE 5 METRES MINIMUM
DES COURS D'EAU, PLANS D'EAU**
figurant sur les cartes IGN 1/25 000*.
Consultez l'étiquette car la distance peut
être plus importante (20, 50 ou 100m).



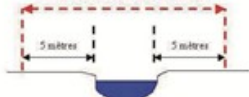
**DANS LES FOSSES (MEME A SEC), COURS
D'EAU, COLLECTEURS D'EAUX PLUVIALES,
POINTS D'EAU, PUITES, FORAGES** ne figurant
pas sur les cartes IGN 1/25 000*.



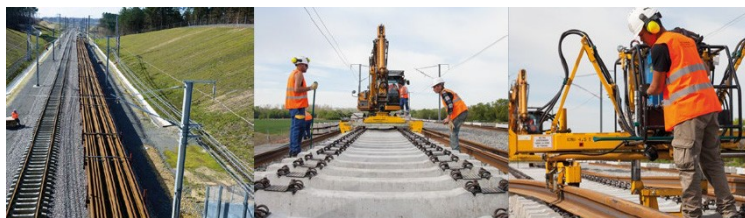
**SUR AVALOIRS,
CANIVEAUX ET BOUCHES
D'EGOUT.**



Interdiction de traiter



**TOUS LES UTILISATEURS DE PESTICIDES SONT CONCERNES : PARTICULIERS, AGRICULTEURS, COLLECTIVITES,
ET ENTREPRENEURS.
EN CAS D'INFRACTION, LES PEINES ENCOURUES PEUVENT ALLER JUSQU'À 75 000 € ET 2 ANS
D'EMPRISONNEMENT.**



LUNDI 27 JUILLET DE 9H À 13H*

venez assister à la pose des rails en Charente
à Cressac-Saint-Genis à 30 min au sud d'Angoulême

LISEA VOUS INVITE À CETTE VISITE EXCEPTIONNELLE

JEU CONCOURS

Le jour de la visite, participez à notre tirage au sort et tentez de gagner un morceau de rail de la LGV SEA Tours-Bordeaux

PRÉPAREZ-VOUS EN NOUS SUIVANT SUR

@LGVSEA_LISEA

Partenaire des territoires LGV SEA Tours-Bordeaux 2017

ET RECEVEZ L'INFORMATION EN DIRECT

en vous inscrivant sur l'alerte mail :
www.lgv-sea-tours-bordeaux.fr



ATTENTION

Le chantier d'équipement ferroviaire se déroule de façon linéaire et est soumis à de fortes contraintes logistiques et de sécurité.

***Cette visite est soumise au planning du chantier ferroviaire : la date est donc susceptible d'être décalée.**

Afin de vous permettre d'être au plus près de l'activité, nous vous communiquerons le lieu de rendez-vous quelques jours avant l'événement.
Pantalon et chaussures plates et fermées obligatoires.

contact@lisea.fr

lisea

LIGNE À GRANDE VITESSE AUJOURD'HUI ET DEMAIN

VILLAGE FLEURI :

Notre village a reçu pour son fleurissement au cours de l'année 2014 le 2nd prix du label villes et villages fleuris dans la catégorie « communes inférieures à 500 habitants », au niveau départemental. Félicitations à tous les acteurs de cette réussite.

CONSEIL MUNICIPAL:

Les délibérations du conseil municipal sont consultables sur le site de la commune :
www.courcome.fr

FESTIVITES DU MOIS

BALADE avec le CDF Rando :

La prochaine sortie du comité des fêtes est prévue le **samedi 8 août 2015** chez nos amis de MONTJEAN.

Départ en voiture de COURCÔME à 9 h 30. Place de la mairie.

Direction Montjean, place de la mairie, devant le jardin des sens. Départ de la balade à 10 heures.

Au retour un repas est prévu au restaurant :

Le Relai de la Péruse à 13 heures. Prix du repas 12,50 euros

Inscription obligatoire pour le repas avant le 3

août au 06 84 46 65 30 & 09 64 34 99 55 & cdfrando@orange.fr .

Journée ouverte à tous, jeunes et moins jeunes.

<https://www.facebook.com/cdf.rando>

<https://www.facebook.com/rene.dudognon>

https://www.facebook.com/ABNCagouillards?ref=aymt_homepage_panel

SOCIETE DE CHASSE DE COURCÔME :

Assemblée générale le vendredi 21 août à 20h30, maison des associations. Tous les intéressés sont invités.

MESSE à COURCÔME :

Messe anticipée de l'Assomption le vendredi 14 août à 18h00, à l'église Notre Dame de Courcôme, qui a reçu un nouvel éclairage.

Après-midi Détente

Organisé par le Comité des fêtes

Courcôme

Samedi 29 Août 2015

Pétanque à partir de 15h



Randonnée à partir de 17h



Pour clôturer la journée tous ensemble, nous vous proposerons, à partir de 19h30 :



½ Melon - Sardines - Frites – Fromage – Dessert
Café offert

(Rôti de porc froid possible)

Adulte : 10 Euros – Enfant (6 à 12 ans) : 6 Euros

Apportez vos couverts complets
(assiette, verre, fourchette, couteau etc.)

Inscription jusqu'au **Lundi 24 Août** auprès de :
P. QUERON : 05 45 30 05 57 (HR) – M. NORMAND : 05 45 31 09 35
ou cdfrando@orange.fr

A bientôt le plaisir de nous retrouver dans la joie et la bonne humeur.

Réalisé et imprimé par nos soins

PROGRAMME « LA CANOPEE »

LACANOPEE
scènes des écritures
ET DU SPECTACLE VIVANT

SAMEDI 12/09 • 18H30
↑
PRÉSENTATION DE SAISON
ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE

saison 2015/2016
Ruffec

<p>01/10</p> <p>SAM/12/SEPT - 18H30 PRÉSENTATION DE LA SAISON avec la Cie Avis de Tempête, cie en résidence. Suivi d'un apéritif d'honneur Salle de spectacles - Ouvert à tous - Gratuit</p> <p>JEU/01/OCT - 20H30 THÉÂTRE CYRANO DE BERGERAC Le Grenier de Babouchka</p> <p>SAM/10/OCT - 20H30 RÉCIT LE VAGABOND CELESTE SIMON GAUTHIER Dans le cadre du festival Au fil du conte</p> <p>10/10</p> <p>SAM/17/OCT - 20H30 HUMOUR LA CONFÉRENCE EMMA LA GLOWN / CATHERINE DOLTO</p> <p>MER/04/NOV - 15H THÉÂTRE MUSICAL LA POTION MAGIQUE... Cie L'arbre potager - Jeune public</p> <p>SAM/14/NOV - 20H30 JAZZ ANDRÉ MANOUKIAN</p> <p>MAR/01/DÉC - 20H30 THÉÂTRE GRAPHIQUE VOLIERE D'HUMEURS Cie Nickel Carton</p>	<p>04/11</p> <p>DIM/13/DÉC - 17H30 HUMOUR QU'EST-CE QU'ON FAIT POUR NOËL ? VINCENT ROCA ET JACQUES DAU</p> <p>MAR/05/JANV - 20H30 THÉÂTRE À LA RENVERSE Théâtre du Rivage</p> <p>DIM/10/JANV - 15H LYRIQUE DÉJANTE LE CONCERT SANS RETOUR Cinq de cœur</p> <p>SAM/30/JANV - 20H30 ARTS DU CIRQUE MARGUERITE Cie Avis de Tempête - Artiste en résidence</p> <p>01/12</p> <p>05/01</p> <p>SAM/06/FÉV - 10H30 THÉÂTRE UN PAPILLON DANS LA NEIGE Cie O'Navio Jeune public</p> <p>SAM/13/FÉV - 20H30 HUMOUR LE P.A.R.D.I. Cie Volubilis À Taxis-Alex</p> <p>SAM/27/FÉV - 20H30 DANSE TA PÉAU Cie Toufik O.J. Artiste associé</p> <p>10/01</p> <p>13/02</p>	<p>13/12</p> <p>30/01</p> <p>06/02</p>
---	--	---

"CONCOURS AMATEUR DE LA MEILLEURE CONFITURE"

à l'occasion de la 5^{ème} Fête de la Confiture
les 3 et 4 octobre 2015 à Saint-Fraigne

Thème 2015 "Gelée de fruits"



Résultats du concours
le dim. 4 octobre 2015
A l'occasion de la 5^{ème}
Fête de la Confiture

Règlement à
télécharger sur
www.islenature.fr

Dépôt des pots et renseignements :
Mairie de Saint-Fraigne 16140 Saint-Fraigne 05.45.21.37.67
ou auprès de L'Isle Nature au 05.45.21.57.65

Comité de rédaction : Jean Diogo et son équipe - Impression : Mairie de Courcôme

Distribution : Mairie de Courcôme - Dépôt légal : Bibliothèque de Poitiers